Doctorante

École Doctorale «Connaissance, Langage, Modélisation» Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Paris, France

Politique linguistique éducative de la Géorgie. Anglais vs français

Depuis la révolution des roses de 2003, le gouvernement géorgien s'efforce de réorganiser le système éducatif géorgien profondément marqué par l'héritage soviétique. Le pays affiche très clairement sa volonté de se rapprocher de l'Occident et de rapprocher son système d'enseignement supérieur des systèmes européens et américains. Dans cette optique, la Géorgie connaît de profondes réformes dans le domaine de l'enseignement.

De réels efforts sont réalisés pour réformer en profondeur notamment le système d'enseignement supérieur depuis l'adhésion du pays au processus de Bologne. De nombreux partenariats de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur européens ont vu le jour.

Le rapprochement avec l'Europe, qui va être renforcé davantage suite à la signature récente d'un accord d'association avec l'UE, et la volonté de se conformer aux normes européennes ne peuvent se faire sans une bonne connaissance des langues étrangères. Dans cette ambition de se conformer aux normes européennes en matière des langues et de leur évaluation, les Géorgiens ont traduit, en 2008, le CECRL. Désormais, les crédits obtenus en langues dans une université géorgienne sont facilement transférables dans une autre université européenne.

L'enseignement des langues étrangères est étroitement lié à la politique linguistique éducative du pays. C'est un vrai outil politique qui se donne pour objectif de former des citoyens géorgiens qui pourront communiquer dans plusieurs langues, comprendre plusieurs cultures et seront capables d'intégrer l'espace européen. Le plurilinguisme prôné par la Commission Européenne a trouvé écho dans le programme national éducatif géorgien: «La Géorgie, en tant qu'Etat membre du Conseil de l'Europe, est entrée dans un espace multilingue et multiculturel. L'intégration en Europe et la

mise en valeur de ses compétences personnelles ne pourraient pas se faire sans maîtrise des langues étrangères. C'est pourquoi l'école doit favoriser le développement de la compétence plurilingue chez les jeunes [...], former le citoyen de demain, plurilingue et ouvert à la différence» (Programme national éducatif, 2004).

Le plurilinguisme est en même temps facteur de conflit. Pour Louis-Jean Calvet, «le plurilinguisme est un facteur de domination, certaines langues étant utilisées dans des fonctions «hautes» et d'autres, dans des fonctions «basses»» (Calvet 2001:4). La dynamique d'une langue dépend de son statut (juridique et affectif), de sa place, de ses pratiques communicatives, du contexte social et politique dans lequel elle s'insère et qu'elle représente, ainsi que des liens que cette langue entretient avec d'autres langues et cultures en présence. C'est dans cette optique que nous nous intéressons à la place des langues étrangères et à la politique linguistique en Géorgie. Malgré le souhait de promotion du plurilinguisme, la réalité est tout à fait différente. La politique linguistique éducative, privilégiant exclusivement l'anglais, a fait reculer les autres langues étrangères. Le programme TLG «Teach and learn with Georgia», en est un bon exemple.

«La Géorgie, bientôt comme la Suède», titrait *Les affaires Stratégiques* en janvier 2011.¹ En 2010, un vaste programme a été entrepris pour développer l'enseignement de l'anglais. En septembre 2010, il a été prévu qu'en un an, 1500 volontaires anglophones soient embauchés pour venir aider les enseignants géorgiens. Depuis, près d'un millier a répondu à l'appel, avec plus ou moins de succès à la clé. L'objectif était d'atteindre 10 000 volontaires d'ici 2014. Accueillant, le 16 août, dans la ville de Batoumi, les cent premiers professeurs venus des Etats-Unis, du Canada ou de Nouvelle Zélande, le président Saakashvili a déclaré que c'était «une véritable révolution dans l'éducation» et qu'aucun des pays postsoviétiques n'avait «rien réalisé de semblable».²

Le TLG a généré des débats chez les professionnels de l'enseignement et dans la société. On s'interrogeait tant sur la méthodologie de cette pratique que sur l'impact de cette politique linguistique du gouvernement. L'anglais est devenu, dans les discours du gouvernement, langue «sésame» ouvrant toutes les portes sur le marché du travail. Cette politique linguistique en faveur de l'anglais a marginalisé les langues d'autres partenaires européens.

^{1.} *Politique Linguistique: la Géorgie, bientôt comme la Suède*, in Affaires Stratégiques: Un autre regard sur les relations internationales, le 24 janvier 2011.

^{2.} Géorgie: Priorité à l'anglais, Courrier international, le 19 août 2010.

La diversification de l'offre linguistique a été mise en danger. L'anglais devenu obligatoire est la première langue apprise à l'école dès la première classe. Le russe banni pendant un moment, suite à la guerre russo-géorgienne, est revenu sur la devant de la scène, notamment en province, car utile en communication avec le proche voisinage et dans d'autres pays postsoviétiques. Il serait actuellement à la deuxième place après l'anglais et devant l'allemand. Reste la troisième langue à partir de la dixième classe, dont le choix est facultatif et qui est rarement le français. D'après les dires du Directeur de l'Institut Français de Géorgie, depuis son arrivée en Géorgie en 2009, le nombre d'apprenants de français aurait été divisé par quatre.³

Il y a certes, et fort heureusement, des écoles en Géorgie, plutôt dans la capitale, qui ont décidé de varier leur offre linguistique et de proposer comme première langue étrangère l'allemand, le français, l'espagnol et même l'italien, mais ces écoles ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan. Il faut souligner que ces écoles n'ont pas autant d'élèves que celles qui proposent l'anglais en tant que première langue étrangère. Le même constat est à relever dans les écoles dites «spécialisées en français» qui ont vu leurs classes se fermer car l'anglais est introduit, sur la demande des parents, se justifient souvent les directeurs.⁴ En Géorgie, le français n'a pas perdu sa fonction par rapport à lui-même, mais par rapport à l'anglais. «Encore une fois la maladie du français a un nom, celui d'une autre langue» (Calvet 1999: 264). Ce déclin du français et l'expansion de l'anglais en Géorgie, sont bien évidemment le fruit et le résultat des politiques menées vis-à-vis de la Géorgie et par la Géorgie elle-même sur son propre territoire.

«Le français n'est pas valorisé en Géorgie. La mauvaise politique du pays favorisant l'anglais, a fait perdre au français le côté pratique, mais elle a toujours une grande place dans les cœurs des géorgiens. [...] La pratique du français ne permet pas de trouver un travail en Géorgie», ont répondu les personnes interrogées à la question comment ils voyaient la place du français en Géorgie.⁵

Nous observons avec regret que nous sommes très loin des objectifs fixés par le pays en matière de diversification de l'offre linguistique et du

^{3.} Entretien en mai 2013 avec Monsieur Gilles Carasso, Directeur de l'IFG de 2009 à 2013.

^{4.} Enquête écrite réalisée auprès d'une enseignante de français en mai 2013 dans le cadre d'une thèse de Doctorat sur l'enseignement et place du français en Géorgie.

^{5.} Propos recueillis auprès des enseignants de français en mai 2013 dans le cadre d'une thèse de Doctorat sur l'enseignement et place du français en Géorgie.

développement de la compétence plurilingue des jeunes prônés dans le programme national éducatif de 2004.

Mais si la Géorgie désire réellement mettre en place la politique et les pratiques qui favorisent le plurilinguisme tant souhaité et qui nous permettent de nous ouvrir à de nouveaux horizons et à la diversité linguistique, à l'interculturalité, à autrui, il faudrait miser non seulement sur les langues utiles et pragmatiques comme l'anglais ou même le russe, mais aussi sur les langues qui véhiculent d'autres richesses, d'autres particularités et d'autres sonorités.

Car «il demeure évident que partout l'anglais dépasse le français, non seulement par le nombre de ses locuteurs natifs, près de quatre fois plus important, mais surtout par l'importance de l'expansion économique, culturelle et économique des pays de la langue anglaise et en particulier des Etats-Unis» (Calvet 1999: 265). L'anglais est aujourd'hui la lingua franca à l'usage des marchés et de la technologie. Les raisons d'apprendre l'anglais sont liées essentiellement aux avantages matériels, notamment à la possibilité d'utiliser l'anglais au travail, en Géorgie ou à l'étranger, d'autant plus que la connaissance de l'anglais est associée à une meilleure rémunération. Donc, son choix est purement pragmatique et on peut le comprendre, car on sait que sa place dans le monde n'est pas négligeable, son utilité non plus. Nous souhaitons attirer l'attention sur le risque de nous éloigner de nos objectifs et de notre désir d'œuvrer pour le plurilinguisme et la promotion d'autres langues afin de nous rapprocher d'avantage de l'Europe.

Si l'anglais est choisi pour son côté «utile», des motifs plus personnels, affectifs et distinctifs sont évoqués dans le cas du français. On parle de l'amour qu'on a pour le français, de son charme, du plaisir d'apprendre cette langue et de la distinction sociale. L'anglais et le français s'affrontent dans leurs statuts en Géorgie. Le français reste la langue «élitiste» de distinction sociale notamment dans la capitale du pays et l'anglais est une langue de réussite sur le marché du travail.

«La politique linguistique est une œuvre complexe, dont le changement est, certes, perpétuel, parce que la géopolitique se modifie constamment et que les partenaires extérieurs eux aussi varient et, de toute façon, ne se ressemble pas» (Faro-Hanoun 140). C'est pour cela, que la politique linguistique en Géorgie doit devenir une option collective partagée, intégrant les discussions qui permettent de définir une politique linguistico-éducative claire et régulée, engageant les différents acteurs. La question de partenariat est importante et la politique linguistique choisie par la Géorgie

doit permettre de garder une certaine équité entre les langues étrangères enseignées dans le pays.

Ce texte n'a pas l'ambition de proposer une analyse approfondie de la politique linguistique de la Géorgie. Il permet néanmoins de faire un bref état des lieux du champ de l'enseignement des langues étrangères, en s'intéressant plus particulièrement à la place de l'anglais et du français. Ce champ est avant tout, si on reprend la définition de Louis Porcher, des enjeux et des acteurs (individus, groupes, institutions) et la lutte entre les dominants et dominés.

Il faudrait repenser la politique linguistique et éducative du pays en redéfinissant de réels enjeux et en y faisant participer tous les acteurs de ce champ. Récemment, des changements positifs, certes petits, mais très importants pour les francophiles géorgiens, sont arrivés non du gouvernement, mais de la volonté de l'Ambassadeur de France qui a demandé aux entreprises françaises en Géorgie et aux hommes d'affaires géorgiens, de lever des fonds pour la promotion du français. Des leçons de français sont proposées dans quatorze écoles géorgiennes auprès de classes d'enfants qui souhaitent apprendre le français. On ne peut que saluer cette belle initiative face au tout anglais qui règne en Géorgie. Il faudrait également qu'une véritable équité, c'est-à-dire, une redistribution équitable des ressources, s'installe afin de contribuer au développement du plurilinguisme, élément clé de l'éducation interculturelle, de la tolérance et de l'opportunité à réaliser le droit de vivre ensemble et d'offrir à la Géorgie une perspective européenne.

Bibliographie

Bourdieu, Pierre, *La distinction: critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, Paris, 1979.

Calvet, Louis-Jean, *La guerre des langues*, Hachette Littératures, Paris, 1999. Calvet, Louis-Jean, «Identité et plurilinguisme», in Actes du colloque *Trois espaces linguistiques face aux défis de la mondialisation*, Paris, 2001, [Paris, Organisation internationale de la Francophonie], p.1-13.

Faro-Hanoun Violette, Porcher Louis, *Politiques linguistiques*, L'Harmattan, Paris, 2000.

Rapports et documents utilisés

- Enquêtes personnelles réalisées à Tbilissi en mai 2013, dans le cadre de la thèse de Doctorat sur l'enseignement du français en Géorgie.
- Béacco, Jean -Claude, Le guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue pour le Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2003.
- Grin, François, *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*. Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole, n°19, Paris, 2005.
- Les objectifs nationaux de l'éducation, Ministère de l'Education et des Sciences de la Géorgie, Tbilissi, 2004.